



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
- Section des Pyrénées-Orientales -

mail : fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr

web : <http://fo-dgfip-sd.fr/066/>

NOUS SOMMES TOUT SCHUSS ENGAGÉS CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES, POUR AUTANT, NOUS CONTINUONS PARALLÈLEMENT À DÉFENDRE LES GRANDS DOSSIERS DGFIP.

**POINT D'ÉTAPE SUR :
LA SÉCURITÉ DES AGENTS EN CHARGE DU CONTRÔLE FISCAL**

Suite au drame du 21/11/2022 dans le Nord de la France et au décès d'un inspecteur principal, chef de brigade, un groupe de travail (GT) « contrôle fiscal » s'est tenu à BERCY le 07/12/2022 en présence de vérificateurs issus de BDV, de BCR, de DIRCOFI et de cadres.

Un second GT a également été programmé fin janvier 2023 pour partager l'état d'avancement des travaux, définir les orientations collectives et étudier les évolutions normatives possibles. La contribution des syndicats aux travaux de ce GT est fortement attendue.

Dans un troisième temps, la réflexion sera élargie aux autres métiers nomades de la DGFIP.

FO DGFIP a proposé de faire évoluer la législation pour que les interventions au domicile des gérants ne puissent plus être réalisées, quand bien même il s'agirait du siège social de l'entreprise.

Pour **FO**, la Direction doit vérifier les points relatifs à la sécurité des vérificateurs **AVANT** de valider la fiche (antécédents judiciaires et fiscaux des redevables contrôlés, relations avec les autres administrations, etc.).

FO demande que la procédure de contrôle soit réalisée en distanciel EN CAS DE CASIER JUDICIAIRE, avec ANONYMISATION (procédure prévue par l'article 286 B du Livre des Procédures Fiscales).

En cas de tension extrême, les opérations doivent pouvoir se dérouler au sein de nos locaux.

La dernière opération sur place n'est pas obligatoire et peut se concevoir ailleurs.

Pour **FO**, une formation de base sur la sécurité est à faire comme autrefois pour les huissiers à l'ex- DGCP. Des « gestes-réflexes » simples pourraient être rappelés :

- ne pas garer le véhicule devant le lieu d'intervention mais à un endroit plus en retrait en étant prêt à partir au plus vite ;

- utiliser les véhicules de service pour que le contribuable ne puisse pas associer un véhicule à un agent ;

- ne jamais se tenir derrière une porte du local où a lieu l'intervention.

Les conseils pourraient être multipliés à foison.

FO a préconisé l'intervention des psychologues dans le contrôle fiscal pour libérer la parole.

Initialement prévu fin janvier 2023, ce fameux deuxième GT a été repoussé suite à l'actualité sociale au 06/02/2023. Nous sommes dans l'attente de ses conclusions.

Que fait FO DGFIP 66 en local sur CE sujet très sérieux, préoccupant et grave?

Tout d'abord, nous demandons depuis 2 ANS un CSA local spécial contrôle fiscal. Nous l'avons enfin obtenu. Il est programmé en mars 2023.

Il a fallu le drame dans le NORD pour que LA direction locale donne suite à notre demande. Mais la DDFIP 66 nous balade sur le sujet. Elle nous propose un GT pour préparer le CSAL. **FO DGFIP 66** a des revendications qu'elle souhaite poser dans une instance officielle.

Depuis l'incendie du véhicule personnel d'un agent enquêteur de la DDFIP 66, nous avons signifié à la Direction le caractère urgent de ce GT, en le centrant sur la sécurité des agents. Nous reviendrons vers vous dès que celui-ci aura eu lieu, en espérant vous informer aussi des premières mesures concrètes décidées par la DG.

FO n'est pas naïve sur le sujet, s'agissant de la volonté réelle de la DG et de notre Direction. Prenons deux exemples:

- BCR, BDV et DIRCOFI prennent leur véhicule personnel pour intervenir sur place. Les Directeurs prennent le véhicule de l'administration pour faire la propagande REMUE-MÉNINGES. Voilà le choix de la DG.
- à ESCARGUEL, pour entrer dans les locaux du contrôle fiscal, il suffit de sonner à la porte. L'agent qui ouvre ne sait pas sur qui il peut tomber. Des systèmes simples et peu onéreux existent pour pouvoir voir le visage de la personne, avant d'ouvrir la porte.

On le voit sur le sujet, aussi bien la Direction locale que la DG ont des progrès à faire s'agissant de la sécurité des personnels, problématique que **FO DGFIP 66** souhaite élargie à l'ensemble des agents en contact avec le public.

A suivre...